

Contrat de Rivière Haute-Sûre

Projet PACTE Haute-Sûre 003-WLL-2-3-001
Programme Interreg IV A «Grande Région»



Réunion du Comité de Rivière Haute-Sûre

PROCES VERBAL	DATE 08/02/2010	HEURE 19H30 A 21H00	LIEU ESCH-SUR-SURE MAISON DU PARC NATUREL
-------------------------	---------------------------	-------------------------------	--

REUNION ORGANISEE PAR	Coordinateur du Contrat de Rivière		
TYPE DE REUNION	Réunion ordinaire du Comité de Rivière Haute-Sûre		
OBJECTIF	Vote nouveau membre du bureau. Rapport d'activité 2009.		
ANIMATEUR	M. SCHMITZ Claude		
SECRETAIRE	M. SCHMITZ Claude		
PARTICIPANTS	M. ALBERS René	Commune de Boulaide	
	Mme GAASCH Gaby	Commune Lac de la Haute-Sûre	
	M. KINTZELE Gilles	Commune d'Esch-sur-Sûre	
	M. KRAUS Georges	Syndicat des Eaux du Barrage d'Esch-sur-Sûre	
	M. KREMER Paul	Administration des Eaux et Forêts – Conservation de la Nature	
	M. LENTZ Jean-Paul	Administration de la Gestion de l'Eau – Service Régional Nord	
	M. MAJERUS Servais	Commune de Wahl	
	M. PHILIPPE Roland	Administration des Ponts et Chaussées – Division des Services Régionaux de Diekirch	
	M. POST Jemp	Pêcheurs sportifs du Lac de la Haute-Sûre	
	M. SCHAACK Paul	Commune de Rambrouch	
	M. SCHAACK Paul	Syndicat de Dépollution des Eaux Résiduelles du Nord	
	M. SCHMIDT Gérard	CRP-Gabriel Lippmann	
	M. SCHMITZ Claude	Parc Naturel de la Haute-Sûre	
	M. RIES Christian	Musée National d'Histoire Naturelle	
	M. FEYERSTEIN Joël	Syndicat d'Initiative de Neunhausen	
	M. PAULY Charles	Commune de Winseler	
	M. SLIEPEN John	Commune de Heiderscheid	
EXCUSES	M. CLESSE Lucien	Commune de Neunhausen	
	M. ELSER Frank	Baureninitiativ Öwersauer	
	M. ENGEL Fred	Parc Naturel de la Haute-Sûre	
	M. KLARES Erny	Entente des Syndicats d'Initiative du Lac	
	M. ABEN Frank	Auberge de Jeunesse de Lultzhausen	
	M. BECKER Jean-Marie	Administration des Services Techniques de l'Agriculture	
		Fédération Luxembourgeoise des Pêcheurs Sportifs	



	<p>M. BRACHMONT Robert</p> <p>M. GILLES Didier</p> <p>M. FIDLER Marc</p> <p>M. GAASCH Marco</p> <p>M. LAURES Alain</p> <p>M. MATHAY Jean-Paul</p> <p>M. NEU Jean-Pierre</p> <p>M. STREVELER Erny</p>	<p>Syndicat d'Initiative de Liefrange</p> <p>Administration des Ponts et Chaussées – Division des ouvrages d'art</p> <p>Centrale Paysanne</p> <p>Chambre d'agriculture</p> <p>Groupement forestier Wiltz</p> <p>Commune de Goesdorf</p> <p>Groupement forestier de Wiltz</p>
DOCUMENTS TRANSMIS AUX MEMBRES	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ordre du jour ✓ Rapport d'activités ✓ Etat d'avancement des projets 	





Rubriques à l'ordre du jour

[TEMPS IMPARTI]
5 MIN.

[RUBRIQUE DE L'ORDRE DU JOUR]
RAPPORT D'ACTIVITE BUREAU

[PRESENTATEUR]
M. SCHMITZ CLAUDE

DISCUSSION
<p>M. ALBERS René a posé sa candidature auprès du Comité de Rivière afin d'intégrer le Bureau du Comité de Rivière.</p> <p>M. ALEBERS René est voté dans le bureau à l'unanimité des membres présents.</p> <p>M. SCHMIZ Claude présente le rapport d'activités du Bureau.</p>

[TEMPS IMPARTI]
10 MIN.

[RUBRIQUE DE L'ORDRE DU JOUR]
ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS

[PRESENTATEUR]
M. SCHMITZ CLAUDE

DISCUSSION
<p>M. SCHMITZ Claude présente des graphiques reprenant l'état d'avancement des projets. Il en sort que 13 actions ont été réalisées et que 41 actions sont actuellement en cours de réalisation sur 104 actions prévues.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;"> <p>■ Actions réalisées ■ Actions en cours de réalisation ■ Actions non réalisées</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>■ R ■ ECR ■ NR</p> </div> </div>

MESURES A PRENDRE	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER
✓		

[TEMPS IMPARTI]
75 MIN.

[RUBRIQUE DE L'ORDRE DU JOUR]
RAPPORT D'ACTIVITES»

[PRESENTATEUR]
M. SCHMITZ CLAUDE

DISCUSSION
<p>M. SCHMITZ Claude présente l'état d'avancement de certains projets d'actualité (le rapport d'activité complet ayant été distribué aux membres du Comité).</p> <p>Remarques faites par les membres du Comité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Journée Mondiale de l'Eau - Journée Ramsar <p>M. KINTZELE Gilles précise que le statut Ramsar n'est pas une contrainte, telle qu'une zone de protection,</p>



mais surtout un label, un statut valorisant pour la région.

- TENQY
- WEBGIS

Le Comité de pose la question si le WEBGIS est lié à une seule page internet. M. SCHMITZ Claude explique que l'application peut être lancée via un hyperlink que l'on peut intégrer à tout site internet.

- Campagne « sans pesticides »

M. RIES Christian estime que le fait de limiter la campagne sur les ménages et les communes puisse donner une fausse impression, dans le sens que l'on fasse croire que l'agriculture n'est pas concernée par la problématique.

M. SCHMITZ Claude précise que les messages à faire passer sont très différents selon le public cible choisit. Aussi, l'ASTA prévoit de nouvelles actions en la matière (formations...), sans compter toutes les mesures et les programmes existants, ayant tous pour objectif de réduire l'utilisation des pesticides en agriculture. Les dernières analyses de la qualité d'eau montrent en fait une réelle augmentation des pesticides utilisés traditionnellement par les particuliers (ménages) et les communes. Le but étant d'enrayer cette évolution et de faire passer un message précis et clair.

Il n'est toutefois pas interdit de prendre également en compte des problématiques agricoles. D'ailleurs dans le film d'animation prévu, l'agriculture aura également sa place.

M. SCHMITZ Claude propose également de bien expliquer le choix du public cible lors de la présentation de la campagne.

M. KRAUS Georges estime que cette campagne devrait se concentrer sur les ménages et les communes, puisque c'est un public qui n'a encore jamais été sensibilisé.

- Monitoring der la qualité de l'eau

M. ALBERS René demande s'il est possible, grâce à ce monitoring, d'identifier les impacts des mesures agro-environnementales, voire de différencier les sources des substances azotées. M. SCHMITZ Claude répond que d'anciennes données sont prises en compte dans l'étude, mais qu'il n'est pas encore certain qu'ils aient une plus-value par rapport aux données du monitoring. Dans tous les cas, le monitoring peut constituer une base scientifique pour des analyses de comparaison ultérieures.

La différenciation des sources de nitrates ne sera probablement pas possible, puisque la densité du réseau de monitoring ne sera pas assez dense.

M. SCHMIDT Gérard demande si des paramètres plus spécifiques sont pris en compte, comme par exemple les substances hormonales, xénobiotiques etc. M. SCHMITZ Claude précise que le monitoring ne prendra en compte « uniquement » des paramètres généraux, tels qu'ils sont utilisés dans les analyses officielles. L'analyse de paramètres si spécifiques dépassera le budget du projet.

M. SCHMITZ Claude explique que le projet poursuit un objectif triple. Identifier des problèmes de qualité par masse d'eau, identifier les échanges transfrontaliers de polluants et surveiller les affluents directs du lac de la Haute-Sûre et ce sur une durée assez longue.

- Clôtures, abreuvoirs et passages à bétail

M. ALBERS René se renseigne sur la distance à laquelle les clôtures seront installées par rapport à la crête de berge. M. SCHMITZ Claude répond que cette distance peut varier selon la configuration des parcelles. En général, la distance à la crête de berge sera au minimum de 1,5 mètre.

- Création de mares
- Restauration des étangs de Weischbich

M. KREMER Paul précise que les mares seront restaurées sans la mise en place d'un by-pass, puisque le ruisseau, sur sa partie inférieure, ne permet pas les migrations de poissons.

- Lutte contre les plantes invasives

M. RIES Christian précise les dangers potentiels émanant de la berce du Caucase, notamment le risque de brûlure de la peau.

- Etude Reservoir Risk



M. KRAUS Georges présente l'état d'avancement de l'étude Reservoir Risk en précisant les objectifs des différentes parties de l'étude et les thématiques prises en compte.

Il précise que l'étude sera présentée officiellement après validation par le Comité du SEBES.

M. SCHMITZ Claude rappelle aux membres du Comité qu'ils peuvent à tout moment contacter le coordinateur s'ils souhaitent lancer ou réaliser un projet.

M. KINTZELE Gilles clôture la réunion.

Clôture de la réunion

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION	A définir
REALISATION DU COMPTE RENDU	M. SCHMITZ Claude
DATE LIMITE POUR CORRECTIONS	Endéans les deux semaines après réception du compte rendu.